



Wendel décide de faire appel de la décision de la Commission des Sanctions de l'AMF

Wendel a pris connaissance de la décision de la Commission des Sanctions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au sujet des griefs notifiés par l'AMF en juillet 2009 concernant des faits relatifs à Saint-Gobain remontant à 2006 et 2007.

Wendel souhaite tout d'abord rappeler que la relation de confiance et de partenariat instaurée progressivement entre Saint-Gobain et Wendel est aujourd'hui excellente. Wendel soutient activement la stratégie de Saint-Gobain, en tant qu'actionnaire de référence disposant de 17,5% du capital, de droits de vote double à l'Assemblée générale et de la présence au Conseil d'administration de trois administrateurs.

Wendel déplore que la Commission des sanctions n'ait pas suivi, après dix-huit mois d'instruction du dossier, les constats, analyses et conclusions de son propre rapporteur, qui avait clairement mis Wendel hors de cause. La Commission y substitue un raisonnement qui ne tient aucun compte des décisions des organes sociaux de Wendel et qui se fonde sur une série d'éléments disparates, chacun étant systématiquement interprété en défaveur de la société.

Wendel regrette également qu'avant, pendant et après la réunion de la Commission le 9 décembre dernier, des polémiques ininterrompues à propos du groupe Wendel, d'une part, et autour du rôle de l'AMF, d'autre part, aient altéré le climat de sérénité nécessaire à l'analyse de ce dossier.

Wendel formera appel de cette décision auprès de la Cour d'Appel de Paris qui jugera en fait et en droit les moyens de preuve et arguments de fond présentés par le Groupe pour démontrer que Wendel a respecté la loi et la réglementation en vigueur au moment des faits.

Wendel fera également valoir, bien que la Commission essaie dans sa rédaction de s'en défendre, que cette décision est entachée de vices de procédure, notamment au regard du respect des droits de la défense et du principe du contradictoire.

A propos de Wendel

Wendel est l'une des toutes premières sociétés d'investissement cotées en Europe. Elle investit en France et à l'étranger, dans des sociétés leaders dans leur secteur : Bureau Veritas, Legrand, Saint-Gobain, Materis, Deutsch, Oranje-Nassau et Stahl, dans lesquelles elle joue un rôle actif d'actionnaire industriel. Elle met en œuvre des stratégies de développement à long terme qui consistent à amplifier la croissance et la rentabilité de sociétés afin d'accroître leurs positions de leader.

Le chiffre d'affaires consolidé de Wendel s'est élevé à 4,9 Mds€ en 2009. Wendel est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.

Notation attribuée par Standard & Poor's : Long terme, BB-, perspective stable – Court terme, B depuis le 19 juillet 2010.



Wendel est le mécène fondateur du Centre Pompidou-Metz qui a accueilli plus de 600 000 visiteurs depuis son ouverture en mai 2010.

Contacts journalistes

Anne-Lise BAPST : + 33 (0) 1 42 85 63 24
al.bapst@wendelgroup.com

Christèle LION : + 33 (0) 1 42 85 91 27
c.lion@wendelgroup.com

Contacts Analystes et Investisseurs

Laurent Marie : +33 (0)1 42 85 91 31
l.marie@wendelgroup.com

Olivier Allot : +33 (0)1 42 85 63 73
o.allot@wendelgroup.com